

Les législatives de mars 1995

PEUT-ÊTRE est-il écrit quelque part que les Africains en général et les Béninois en particulier arriveront toujours en retard (1) ou à la toute dernière minute complètement essouffés, et bons à s'affaler sur le sol pour une sorte de repos éternel. Reportées à deux ou trois reprises avec, à chaque fois, la précision « au plus tard » afin que nul ne s'y trompe, les deuxièmes législatives du Renouveau démocratique ont fini par avoir lieu le 28 mars 1995. Et c'était véritablement le plus tard que l'on pouvait attendre, le plus loin que l'on pouvait pousser la bille de la

ques déclarés dont 50 alignés sur 31 listes pour 83 sièges de député convoités par 2 573 candidats titulaires et autant de suppléants, tous partis avec leurs troupes à l'assaut d'un électorat de 2 533 399 têtes dont 1 865 144 (73,62 %) se déplaceront effectivement le jour du scrutin pour exprimer leur vote. Les 64 parlementaires sortants avaient beau prévoir la ruée et augmenter de 19 le nombre de sièges à pourvoir (2) dans les 18 circonscriptions électorales du pays, c'était encore trop peu pour le nombre des prétendants décidés à jeter dans la balance et la bataille tout ce qui pouvait leur tomber sous la main en fait d'arguments et même de non-arguments. Aussi craignait-on des enlèvements dans la plus pure tradition des mariages au village, avec les déceptions qui s'en suivent et les règlements de compte rituels, les populations atterrées du Togo voisin ou les chars dans les rues du Congo lointain (3).

Avant fleuré le vent mauvais, Mar Isidore de Souza, qu'on ne

cation des citoyens à leur devoir civique d'électeurs. Un réseau béninois d'ONG pour des élections pacifiques et transparentes se mit également à pied d'œuvre et fit imprimer prospectus et dépliants. Saisi lui aussi par l'appel de la grâce et n'écoulant que son cœur, le Parlement inventa la CENA (Commission électorale nationale autonome) pour dessaisir de l'organisation des élections le gouvernement rendu subitement suspect par une forte présomption de tricherie (6). L'Exécutif contesta la décision. La Cour constitutionnelle l'approuva. La CENA fut installée. On était à 43 jours du 19 mars, dernière date butoir fixée par le ministère de l'Intérieur. Le premier acte de la CENA fut de déplacer la borne du ministère pour la mettre le plus près possible de l'extrême limite. Et comme les « têtes de liste » et leurs acolytes immédiats s'agitaient déjà dans tous les sens, la HAAC (Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication) entra en scène et interdit d'antenne les femmes et les hommes politiques afin de parer à toute velléité de « chauffer l'ambiance » avant le temps convenu.

Une campagne de nulle grandeur

D'avoir été ainsi sevrés les a-t-il surchauffés au point de brûler dans leur cervelle le petit lobe qui renferme le sens de la mesure, de la décence, de la cohérence et de la dignité ? Toujours est-il que la campagne électorale aura été d'une remarquable nullité et d'une particulière indignité. Elle aura servi à révéler les graves déficiences des femmes et des hommes politiques béninois qui, pour la plupart et pour l'essentiel, ont distribué beaucoup d'argent (où le prennent-ils dans un pays où c'est ce qui manque le plus ? (7)), des slogans (réminiscences probables du marxisme-léninisme d'opérette qui sévit dans le pays quinze ans durant), et des injures. La misère de l'argumentaire s'explique évidemment par la pauvreté idéologique des protagonistes qui, s'ils avaient le moindre idéal ou le moindre projet qui ne fût pas que celui de leur bien-être personnel, ne se disputeraient pas à 31 autour d'un siège de député. Pour deux ou trois projets de société possibles auxquels correspon-

(6) Le ministre de l'Intérieur et de l'Administration territoriale, Antoine Alabi Gbégan, universitaire, professeur de mathématiques, passe pour avoir une conception particulière de la démocratie, mais aussi pour être trop dévoué aux intérêts électoraux du chef de l'État.

(7) Durant la campagne qui précéda les élections partielles du 28 mai, le chef de la Renaissance du Bénin, Nicéphore Soglo lui-même, dénonça, au cours d'un meeting à

Cotonou, le 23 mai, « ... le parti de l'étranger et son capitaine... Ils avaient déjà envoyé des mercenaires militaires, aujourd'hui, ils reviennent avec de l'argent... » L'auditoire avait cru comprendre qu'il parlait du Parti du renouveau démocratique d'Adrien Hougbédji, soupçonné d'avoir reçu pour les élections du 28 mars beaucoup d'argent d'une compagnie pétrolière française opérant au Gabon. Une piste peut-être du financement (illicite) des partis politiques béninois.

draient quatre à six programmes politiques plus ou moins semblables, ils étaient 50 partis politiques sans programme politique ni projet de société clairement définis. Rien en tout cas qui les distinguait les uns des autres. Le PCB (Parti communiste du Bénin), qui eût pu élever le niveau du discours en énonçant clairement sa différence, subit sans doute la loi du nombre et fit — distribution de gros sous en moins — la même campagne que tous, campagne de ragots et de quolibets.

En situation d'oralité intégrale, le débat d'idées est déjà, en temps normal, une pure vue de l'esprit. Il n'y a en effet que des conflits de personnes larvés, des oppositions corps à corps feutrées, des rancunes fortement personnalisées. Ma parole ne se détache jamais de moi ; s'en prendre à ce que j'ai dit, c'est toujours s'en prendre à ma personne. Pour éviter les dégâts ou les arrêter, il n'y a que le mot du notable qui est nécessairement le mot de la fin, qu'il soit plein de bon sens ou qu'il en soit complètement dénué. Dans le domaine politique, et s'agissant de conquérir, de prendre ou d'arracher le pouvoir, cette caractéristique de la tradi-

que l'une des six aura quelque peine à suivre si les débats n'ont pas lieu dans une autre langue que le français.

Au total, les promesses disproportionnées par rapport au rôle et aux pouvoirs réels du député ainsi que le tohu-bohu orchestré dans les rues autour des portraits géants des têtes de liste ont conféré à ces deux semaines de carnaval, de gâchis et de corruption des allures de campagne présidentielle dans une République bananière. Voire. Le Parti communiste lui-même, jetant aux orties la rigueur de l'analyse, alla s'encanailler et faire du folklore à la « télé ». Son seul titre de gloire dans cette campagne de toute nullité, et ce qui le distingua finalement des 30 autres formations (8) fut d'avoir croisé le fer avec la CENA sur la question de la couleur de ses bulletins. Un peu comme si depuis la chute du mur de Berlin et le retour de Karl Marx à l'université pour l'approfondissement de la réflexion, l'essentiel de l'idéologie prolétarienne ne tenait plus qu'à une boîte d'aquarelle. La CENA céda, remplaça le rose par le rouge, et l'on cria victoire dans le camp communiste.

Des gagnants et des perdants

Dans cette histoire de campagne législative transformée en campagne présidentielle, seul le peuple des électeurs, toutes tendances confondues et toutes proportions gardées, sut conserver sérénité et grandeur pour se tenir à distance du boulevard du roi Ubu. Il renvoya même du Parlement 47 de ses anciens locataires pour n'en conserver que 17. Certes il n'a pas poussé le civisme jusqu'à repousser les liasses de billets avec lesquelles on a acheté ou tenté d'acheter sa conscience. Mais si incivisme il y a, c'est d'abord du côté des apprentis forbans (9) déguisés en politiciens et qui, à la place d'arguments idéologiques et convainquants, lui ont proposé l'argument sonore et trébuchant. De quoi seront-ils capables et coupables au Parlement après cela ?

De l'avis de tous et notamment des observateurs internationaux, les électeurs se sont montrés d'une grande tenue et d'une discipline exemplaire. Sur toute l'étendue du territoire, des files longues attendaient devant les bureaux de vote dès 6 h du matin pour

(8) Pratiquement plus rien ne l'en distingue depuis que le 28 avril 1995 il a conclu sa cinquième législature) ne s'en prit pas seulement au crime d'achat des consciences commis par

une opération censée commencer à sept heures et qui ne débuta à certains endroits qu'à 10 h. Il n'y eut pourtant ni bousculade mémorable ni énervement regrettable. Et ceci fait oublier les ratés ou les tentatives de sabotage que l'on a pu observer ici et là : bulletins absents ou en nombre insuffisant, maires boudeurs et traînant les pieds pour punir la CENA de les avoir un peu tenus pour quantité négligeable pendant les préparatifs (côté indemnités). La crédibilité de l'ensemble des opérations ne s'en trouve pas entamée. Et l'on pourrait même dire que l'ordre et la discipline qui ont présidé aux élections ont laissé leur forte empreinte sur la configuration du nouveau Parlement.

Parti d'une Assemblée de 64 députés écartelés entre plus de 22 partis dont le plus important ne totalisait pas plus de 7 élus, l'on a affaire maintenant à une Assemblée de 83 députés (réduite de fait à 82 depuis l'invalidation du mandat de Georges Guédon dont la suppléance est rendue impossible par un méandre juridique), et qui se caractérise par une nette bipolarisation autour des deux grands partis que constituent désormais la RB (Renaissance du Bénin) de Nicéphore Soglo (chef de l'État) avec 20 élus et le PRD (Parti du renouveau démocratique) d'Adrien Houngbédji (président du Parlement défunt) avec 19 élus. Entre les deux se tiennent le FARD-Alafia (Front d'action pour le renouveau et le développement) — dont personne ne revendique la paternité — avec 10 élus et le PSD (Parti social-démocrate) de Bruno Amoussou (le président de la nouvelle Assemblée) avec 8 élus.

A côté des deux grands et des deux petits, il y a la foule de rescapés dont se détache un groupe de quatre partis que l'on peut considérer comme des perdants notoires du fait que l'on s'était convaincu qu'ils feraient un score plus qu'honorable et en tout cas en nette progression par rapport à l'Assemblée sortante pour ceux d'entre eux qui y étaient représentés. Au lieu de cela, NCC (Notre cause commune) est passée de cinq députés à trois. Eu égard à la vigueur de l'opposition menée tambour battant quatre ans durant par son leader Albert Tévoèdjré, cet affaissement équivaut à un effondrement. Comment l'expliquer ? Le professeur-président au verbe étincelant n'aura peut-être pas eu assez d'argent pour acheter les consciences ; il aurait fait en quelque sorte les frais d'une vertu accidentelle. A moins qu'il n'ait payé plus simplement les pots cassés de son style va-t-en-guerre au sein d'une société qui, quoique frondeuse, n'admet pas encore qu'un chef de parti d'un certain âge — la soixantaine très largement dépassée — s'en prenne outrageusement et systématiquement au chef de l'État en public, par télévision et tracts interposés, au lieu d'aller le voir à l'insu de tous pour lui parler de responsable à responsable, lui dire en

tête-à-tête ce qui ne va pas et lui prodiguer avis et conseils (10). Il est vrai aussi que l'ancien directeur-adjoint du BIT (Bureau international du travail) partage son fief, le département de l'Ouémé, avec un brillant avocat, qui n'est autre que le président du PRD, président également du Parlement sortant, et dont la fortune personnelle non évaluée fait de lui, au niveau du Bénin, un arrière petit-neveu de Crésus, et dont l'intelligence, paraît-il, entretient des rapports avec la ruse. Toujours est-il qu'il s'est adjugé pratiquement tous les sièges dans ledit département, ne laissant aux autres que des restes misérables.

Laquelle de ces trois hypothèses pourrait expliquer la stagnation déroutante du RDL-Vivoten (Rassemblement des démocrates libéraux) crédité de trois députés ? L'homme d'affaires, Séverin Adjovi, qui le préside a beau n'avoir aucun charisme particulier, il n'en dispose pas moins du nerf de la guerre, et l'on ne sache pas qu'il soit miné par le scrupule en matière de générosité électoraliste. Il aura probablement péché par trop d'assurance et par manque d'élégance ou de prudence dans l'élaboration de sa pensée. Certaines de ses affiches électorales le présentent dans la pose avantageuse d'un Napoléon des Tropiques, le regard prophétique propulsé vers les étoiles, au-dessus de l'inscription énonçant simplement la capacité de l'homme à « faire déplacer les montagnes ».

naires qui les amenèrent également à ne prendre part à aucune espèce de consultation électorale. L'espoir dans l'IGA s'amenuisant, l'aura qui les entourait s'amenuisant de même, ils se sont délibérément soumis à l'épreuve des urnes pour recueillir un député au Parlement et officialiser par la même occasion le processus de leur propre enterrement. En l'absence de toute base arrière internationaliste ou tout simplement albanaise, l'unique représentant de la classe ouvrière (un professeur d'histoire !) rescapé du laminoir électoral se trouve rigoureusement seul face à une horde profondément « bourgeoise et corrompue ». Soit il se confond avec la horde pour de basses besognes, soit il se résoud à un apostolat de strict témoignage comme le père de Foucauld à Tamanrasset. Dans les deux cas de figure, au bout de quatre années de législature, il aura été oublié et enterré comme communiste. Mais le Bénin aime à surprendre, et il n'est pas à exclure que ce qui est mort partout dans le monde et se trouve à l'agonie à Cuba et à Pékin reprenne vie.

Des leçons et des devoirs

Ces élections ont été en tout cas pleines de leçons multiples dont chacune a le mérite de placer l'honorable député face à la réalité et face à ses responsabilités. En patageant délibérément dans la boue d'une campagne indigne, il a renié toutes les vertus de l'honorabilité. Il faudra qu'il les retrouve au plus vite pour jouer le rôle d'éducateur qui lui incombe de par son mandat et pour ne pas se rendre traître et parjure à sa fonction.

La première leçon de ces législatives pourrait concerner ce qu'un candidat malheureux a stigmatisé en termes d' « élections ethniques et financières » (13). Il ne faudrait toutefois pas s'y méprendre : par-tout, l'on a voté essentiellement pour le fils du terroir. Que l'on ait reçu de l'argent pour le faire n'a point gâté la fête, bien au contraire. Mais il semble bien que ce ne fût pas nécessaire. Avec ou sans argent, c'est de toute façon notre « frère » ou notre « fils » que nous aurions envoyé au Parlement même si le chef du parti auquel il appartient a le tort de ne pas être notre « parent ». Le mal profond dont la persistance a été révélée par ces élections s'appelle le régionalisme. Les partis majoritaires, la RB et le PRD, ont recruté essentiellement et respectivement dans le Zou et l'Ouémé, départements d'origine de leurs leaders. A l'exception d'un député dans le Mono, les quatre autres députés de l'UDS (Union pour la démocratie et la solidarité nationale) de Mama Adamou-N'Djave proviennent du Nord et notamment de la région de Kandi

lier, et pour veiller concrètement à l'édification progressive de la nation béninoise.

L'autre leçon qui découle de ces législatives est le clair appel à la raison lancé par les Béninois à leurs députés, notamment à ceux qui créent des partis politiques comme les souris font des portées. Pour 14 listes en 1991, l'Assemblée de 64 sièges a compté 22 partis et même plus, dont le plus puissant avait 7 députés. Pour 31 listes en 1995, l'Assemblée de 83 sièges compte environ 17 partis, dont 3 totalisent à eux seuls 49 députés. Les électeurs évoluent manifestement à l'inverse des candidats et des élus : ils veulent de la clarté et donc une gestion responsable du fameux multipartisme intégral. Si on le maintient en l'état pour le respect strict de la liberté d'association, il faudra nécessairement lui accoler la clause butoir destinée à maintenir hors du Parlement et hors d'état de nuire les « particules » folkloriques qui n'auront pas recueilli sur leur sigle 3 à 5 % des votes exprimés. Sans cela, la balbutiante démocratie béninoise pourrait connaître le sort de la brillante République de Weimar : s'écrouler sous le poids des partis et des problèmes sociaux, et laisser advenir, sous les applaudissements du peuple, l'homme de « la solution finale », dispensateur de « nuit et brouillard ». Cette mort du processus démocratique signerait l'acte de décès de la nation béninoise en train de germer.

Cette deuxième leçon ne va pas sans en susciter une troisième qui a trait à l'éveil d'une société civile de plus en plus consciente et assez forte en tout cas pour tenir en laisse les dirigeants du pays. Les Béninois ne sont pas sortis de la Conférence nationale avec plus d'emplois ou plus d'argent, mais avec le droit d'exiger la transparence et le droit de dire ce qu'ils pensent de la manière dont on les gouverne. La campagne électorale a révélé des femmes et des hommes politiques d'une piètre qualité. Si l'on ne veut pas qu'ils se laissent aller à leur penchant naturel de médiocrité et d'indignité, si l'on veut qu'ils gouvernent la cité pour le meilleur et non pour le pire, il faut l'exiger d'eux, il faut, aussi souvent qu'il sera rendu nécessaire, les supplanter dans leur rôle d'éducateurs pour les éduquer eux-mêmes. C'est le rôle de la société civile, et peut-être aussi d'un certain métier d'intellectuel. Ni prince ni conseiller du prince au sens strict du terme. Simplement franc-tireur, pour faire bouger les choses et les gens qui étouffent et maintiennent

en est moralement le pays, et la longueur du chemin que les Béninois doivent encore parcourir pour échapper à leurs démons et